Conseil Canada-É.-U. de coopération en matière de réglementation (CCR)
Point du plan d'action sur la protection financière des vendeurs de fruits et légumes frais

Présentation à la séance de dialogue des intervenants du CCR
20 juin 2013

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Tina Namiesniowski, sous-ministre adjointe, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés

United States Department of Agriculture (USDA)

Charles Parrott

Administrateur adjoint, U.S. Agricultural Marketing Service

Grandes lignes

1. Aperçu de la protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais

2. Le point sur les progrès

3. Processus du travail d’harmonisation en cours

4. Prochaines étapes et principaux enjeux

5. Questions

Aperçu de la protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais

- Le plan d'action publié le 7 décembre 2011 proposait de: « établiront des démarches comparables pour parvenir à l'objectif commun qui consiste à protéger les fournisseurs canadiens et américains de fruits et légumes contre les acheteurs qui ne s'acquittent pas de leurs obligations de paiement. »

- Le 2 avril 2013, le gouvernement du Canada (GdC) a annoncé sa décision de considérer une approche de permis unique qui aiderait à garantir les paiements aux vendeurs de fruits et légumes frais qui ont actuellement des activités au Canada.

- Une analyse du GdC montre qu'une approche de permis unique au Canada améliorera les mesures d'atténuation des risques pour les producteurs.

- Le GdC a également annoncé qu'il admettait la possibilité d'aller plus loin que cette approche de permis unique et entreprend une analyse plus fouillée sur d'autres mesures possibles d'atténuation des risques pour le secteur des fruits et légumes frais.

- L'objectif ultime demeure l'élaboration d'une solution canadienne qui garantira que l'approche canadienne de l'atténuation des risques financiers donne un résultat comparable à celui qui est obtenu aux États-Unis.

Le point sur les progrès

- Deux séances de « remue-méninges » facilitées (mai et juin 2013) ont eu lieu avec de grands représentants de l'industrie et du gouvernement canadien afin d'explorer les mesures possibles d'atténuation des risques, qui pourraient s'ajouter à un système de permis unique.

- Le 4 juin, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a entrepris des consultations sur le cadre de réglementation concernant sa Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

- Le GdC recourt à ce processus de consultation pour proposer une approche de permis unique et pour solliciter des commentaires afin de renforcer l'actuel régime canadien de délivrance de permis et d'arbitrage.

- Le Canada et les É.-U. ont tous deux collaboré à l'élaboration d'un nouveau calendrier/chemin critique.

Mécanisme du travail d’harmonisation en cours

- Juillet-août 2013: AAC et l’ACIA dirigeront des discussions avec les intervenants sur les éléments proposés d’une approche de permis unique.

- Juillet-septembre 2013: AAC approfondira l’analyse d’éventuelles mesures complémentaires/d’amélioration du programme à partir des commentaires des partenaires et des intervenants du GdC au besoin.
    - Des options pour être informés par trois grandes études sur la protection financière et l’analyse du GdC

- Octobre 2013: AAC mettra la dernière main à l’analyse d’éventuelles mesures complémentaires/d’amélioration du programme insistant sur l’obtention de résultats comparables, avec des contributions des partenaires du GdC et des intervenants au besoin.

- Octobre 2013: Mobilisation des intervenants pour discuter a) des résultats des consultations sur le permis et b) des commentaires reçus sur d’éventuelles mesures complémentaires à la délivrance de permis.

Prochaines étapes et principaux enjeux

- Novembre-décembre 2013: AAC mettra la dernière main à des recommandations au GdC sur une approche qui garantira des résultats comparables à ceux des États-Unis pour les vendeurs de fruits et légumes frais.

- Janvier-février 2014: AAC fera le point pour les intervenants et les É.-U. au besoin.

- Mars 2014: Le GdC confirme la liste des améliorations. L'USDA détermine le niveau de soutien à l'approche du GdC et la nécessité de corrections pour poursuivre l'harmonisation en cours et la comparabilité des résultats.

- Avril 2014: Début de consultations sur une ébauche de règlement sur les aliments incluant des dispositions sur une approche de permis unique.

Merci

- Des questions?